



simetra

Santé au travail Adour Pays Basque
Service interentreprises de santé au travail

A votre Santé

#22
DÉCEMBRE
2017

Le lien d'information des adhérents SIMETRA

Des ambitions et des projets pour 2018

La loi Travail du 8 août 2016 a apporté de nombreux changements qui **réforment tant les pratiques des entreprises, que les rapports des salariés avec les services de santé au travail interentreprises.**

Les enjeux sont considérables et la loi a souhaité :

- actualiser le cadre juridique de l'activité des Services de Santé au Travail, tels que Simetra, au regard des nouvelles réalités de l'emploi,
- rééquilibrer l'action de nos services en lien avec les nouveaux enjeux de prévention auxquels sont confrontés les entreprises (comme par exemple le vieillissement de la population active, la montée des addictions, le risque routier, les maladies chroniques, les effets de la sédentarité, le maintien en emploi, l'amélioration de la qualité de vie au travail...).

De plus en plus, votre service santé au travail est votre interlocuteur privilégié sur les questions de prévention

Aussi, l'action de nos médecins, qui demeurent au centre du dispositif, ne se limite pas aux traditionnelles visites médicales. Il intègre la prévention globale des risques professionnels, les initiatives pour les réduire, les conseils pour mieux adapter les postes ou lancer des actions collectives de prévention. Tout cela est rendu possible grâce aux compétences de nos équipes pluridisciplinaires (médecins, intervenants en prévention des risques professionnels, infirmiers(ères), assistants(es) en santé au travail...).

Bien entendu, le suivi individuel n'est pas pour autant mis de côté. Dès l'embauche, tous les salariés, quelle que soit la nature de leur contrat, bénéficient d'une rencontre avec un professionnel de santé. Chacun est suivi selon une périodicité ajustée à sa situation et selon la typologie des risques. Le temps du médecin du travail est véritablement redéployé au bénéfice du salarié au moment ou celui-ci pourrait en avoir besoin dans sa vie professionnelle, **évolution majeure et positive par rapport à une précédente approche plus systématique.**

Votre association, comme vous pouvez le découvrir dans cette lettre, poursuit le renforcement de ses équipes pluridisciplinaires. Un nouveau portail adhérent est aussi à votre disposition, pour une évolution vers le tout numérique, imposé par la loi. Je rappelle aussi la rénovation de notre centre de Saint-Jean de Luz, qui permet d'accueillir les salariés dans des conditions optimisées. Sans oublier pour 2018 la création de notre nouveau centre de Biarritz.

Bref, c'est une année de projets et de réalisations qui s'annonce pour notre association.

Je vous souhaite une grande et belle année 2018.

Le Président,
Gilles Piriou



Les équipes
du **SIMETRA**
vous souhaitent une excellente
année
2018!



NOUVEAU PORTAIL INTERNET SIMETRA :

UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE : CE QU'IL FAUT SAVOIR



Attention : à la suite de la réforme 2016/2017 relative à la modernisation de la médecine du travail, vous devez dorénavant effectuer l'ensemble de vos démarches auprès de votre service de santé Simetra de façon numérique.

Simetra met à votre disposition un nouveau portail afin de simplifier vos démarches. Ce site, plus ergonomique et plus pratique, vous permettra de contacter nos services depuis votre ordinateur de bureau, mais aussi depuis votre tablette ou votre mobile.

SIMETRA.FR : votre espace adhérent

En vous connectant sur simetra.fr, vous accédez à votre espace adhérent sécurisé. Il vous suffit de vous identifier grâce à votre code utilisateur (qui est votre numéro adhérent) et à votre mot de passe que nous vous communiquons dès votre adhésion ou sur demande par mail (cotisations@simetra.fr).

Cet espace vous permet :

- d'effectuer votre déclaration annuelle des effectifs (état nominatif)
- de nous informer de vos mouvements de salariés (arrivées, départs, changements de postes, etc). La déclaration d'un nouveau salarié, sur ce portail, remplace le formulaire de demande de visite d'embauche.
- de consulter votre compte personnel et d'éditer des copies de factures ou relevés.
- de régler vos cotisations en ligne, avec une gestion globale de votre compte (calcul de votre cotisation, édition de factures, paiement en ligne, prélèvement, virement...).

Vous pouvez aussi mettre à jour les informations qui vous concernent et consulter vos informations d'entreprise : gestion de vos données administratives (adresse, téléphone, mail...), suivi et prise de vos rendez-vous...

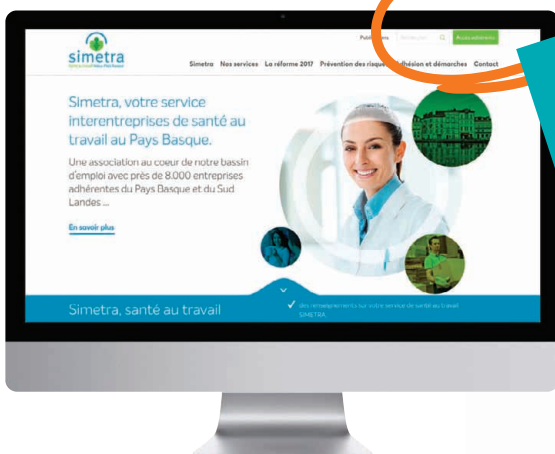
SIMETRA.FR : l'espace public

Dans la partie publique, vous pourrez trouver tous les renseignements - ou presque - sur votre service de santé au travail Simetra :

- les services que Simetra propose aux entreprises du Sud Landes et du Pays Basque,
- les informations sur la prévention des risques professionnels,
- des informations sur la réforme 2017 de la santé au travail,
- les modalités d'inscription ou de pré-inscription,
- des liens vous renvoyant vers nos partenaires ou organismes institutionnels,
- l'information à télécharger (plaquettes, dépliants, fiches pénibilité).

NOTRE MÉMO FICHE 2

Vous recevrez début 2018, un fascicule qui vous aidera à prendre très rapidement en main votre nouveau portail, avec des éléments simples de compréhension. Il suffit de vous laisser guider. Ce document est aussi téléchargeable sur votre site simetra.fr

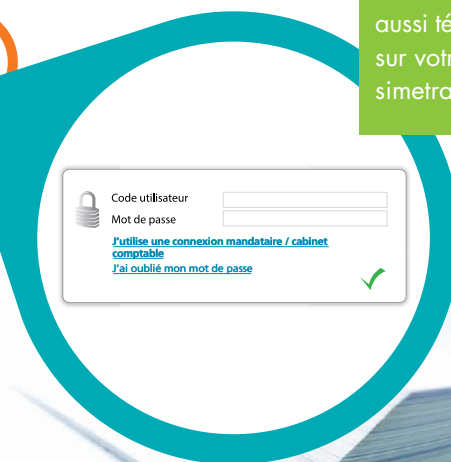


Code utilisateur

Mot de passe

[J'utilise une connexion mandataire / cabinet comptable](#)

[J'ai oublié mon mot de passe](#)



ATTENTION :

De nouveaux risques et situations de travail fixés par décret

Les anciennes dénominations SM (Surveillance Médicale) et SMR (Surveillance Médicale Renforcée) sont remplacées par les dénominations SI (Suivi Individuel), SIA (Suivi Individuel Adapté) et SIR (Suivi Individuel Renforcé). Lors de votre déclaration d'effectif dans notre portail internet, il faudra bien entendu tenir compte de ces nouvelles nomenclatures.

■ LE SUIVI INDIVIDUEL (SI)

Le Suivi Individuel concerne les salariés dont le travail ne présente ni exigence ni risque particulier fixé par la réglementation. Le parcours de Suivi Individuel est accompagné par un professionnel de santé, avec une périodicité maximum de 5 ans. Il donne lieu à la délivrance d'une attestation de suivi.

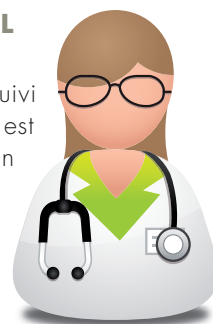


■ SUIVI INDIVIDUEL ADAPTÉ (SIA)

Il concerne les travailleurs handicapés (ou titulaires d'une pension d'invalidité), les femmes enceintes (ou allaitantes ou venant d'accoucher), les travailleurs de nuit, les salariés de moins de 18 ans non affectés aux travaux réglementés, les salariés exposés aux agents biologiques groupe 2 (AB2), les salariés exposés aux champs électromagnétiques si la VLE (Valeur Limite d'Exposition) est dépassée. Le parcours de Suivi Individuel Adapté est accompagné par un médecin du travail ou un autre professionnel de santé, avec une périodicité maximum de 3 ans. Il donne lieu à la délivrance d'une attestation de suivi.

■ SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ (SIR)

Le parcours de Suivi Individuel Renforcé est accompagné par un médecin du travail, avec une périodicité maximum de 4 ans, et donne lieu à la délivrance d'une fiche d'aptitude/inaptitude. Le dispositif est complété par une visite intermédiaire tous les 2 ans, menée par un médecin du travail ou un professionnel de santé.



LE TABLEAU CI-DESSOUS RÉCAPITULE LES RISQUES ET SITUATIONS DE TRAVAIL DÉTERMINANT LE SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ

SITUATIONS DE TRAVAIL FIXÉS PAR DÉCRET (SIA)

- 1/ Moins de 18 ans non affectés aux travaux réglementés
- 2/ Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher
- 9/ Travailleur handicapé (TH)
- 10/ Travailleur de nuit
- 12/ Titulaire d'une pension d'invalidité
- 13/ Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2)
- 14/ Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE (Valeur Limite d'Exposition) dépassée

RISQUES FIXÉS PAR DÉCRET (SIR)

- 3/ Salarié exposé à l'amiante
- 4/ Rayonnements ionisants catégorie A
- 5/ Salarié exposé au plomb
- 6/ Salarié exposé au risque hyperbare
- 7/ Salarié exposé aux Agents Biologiques Pathogènes groupes ABP 3 et 4
- 8/ Salarié exposé aux agents CMR (Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques)
- 11/ Salarié exposé aux rayonnements ionisants catégorie B
- 15/ Salarié de moins de 18 ans affecté aux travaux réglementés
- 16/ Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage/démontage d'échafaudage
- 17/ Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES)
- 18/ Habilitation électrique (travaux sur installations électriques)
- 19/ Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55 kg (Article R4541-9 du Code du Travail)
- 20/ Risques particuliers motivés par employeur

Bienvenue ! ILS REJOIGNENT SIMETRA

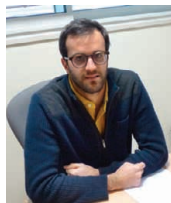
Thomas Duguet

Thomas Duguet est un nouveau médecin du travail, au sein de notre association.

Originaire de Bayonne, Thomas a suivi ses études médicales à l'université de Bordeaux, avant de se spécialiser en médecine du travail.

Intégré à nos équipes depuis le 1^{er} décembre

2017, Il n'est pas tout à fait un inconnu, puisqu'il a été interne dans nos services pendant 6 mois à la fin de ses études, avec comme médecin-tuteur, Anne Mariescu, médecin du travail sur notre centre de Biarritz. Le docteur Duguet, jeune diplômé, exerce à notre centre de Donzacq, auprès d'entreprises essentiellement issues du BAB. Bienvenue à ce papa de 3 jeunes enfants, amoureux de surf.



remplacements dans nos services, Katia est aujourd'hui en poste à la fois à notre siège de Donzacq et deux jours par semaine à notre centre de Cambo-les-Bains. Elle effectue ses missions auprès des docteurs Rollot et Buisson-Kasparian, ainsi qu'auprès de notre infirmier en santé au travail, Guillaume Suret.

Laura Caujolle

Laura Caujolle a intégré Simetra le 1^{er} mars 2017, en tant qu'assistante informatique.

Cette création de poste correspond à la modernisation de notre service de santé au travail, en application de la réforme de 2017.

Laura gère l'ensemble des réseaux et matériels (réseaux informatique et téléphonique, matériels connectés entre nos différents centres...) de notre association. Elle a notamment piloté la mise en place du nouveau logiciel métier médical et administratif Préventiel, et la mise en œuvre progressive du nouveau portail adhérent, en collaboration avec notre comptable. Bienvenue à elle au sein de Simetra



Laurence Mioque, Katia Lebreton et Laura Caujolle (de gauche à droite)

Laurence Mioque

Laurence Mioque est infirmière en Santé au travail à Simetra depuis le 1^{er} janvier 2017.

Laurence est originaire du Val d'Oise et a débuté sa carrière d'infirmière en 1992, travaillant en hôpital, puis comme directrice de crèche ou encore dans les secteurs de l'aéronautique et de l'énergie. Laurence a obtenu sa licence en santé au travail à l'université de Toulouse. Elle travaille aujourd'hui auprès des docteurs Houyet et Duguet. Elle assure les visites intermédiaires, les visites d'information et de prévention ainsi que des actions en milieu de travail (sensibilisations, études de poste ou encore réalisation de fiches d'entreprises).

Laurence se dit très satisfaite de son intégration au sein de Simetra, appréciant particulièrement le travail réalisé en équipe.

Katia Lebreton

Katia Lebreton est une des nouvelles assistantes en santé au travail de Simetra. Après plusieurs expériences de travail ainsi que plusieurs

Mélanie Verheyden

Mélanie Verheyden est assistante en santé au travail Simetra depuis le 1^{er} avril dernier.

Après plusieurs expériences professionnelles (visiteuse médicale, expérience dans les assurances) et un remplacement à Simetra, elle travaille dorénavant à notre agence de Biarritz, auprès des Docteurs Mariescu et Puech et de l'infirmière en santé au travail



Guadalupe Fernandez Barreiro.

Mélanie, qui gère notamment les rendez-vous de salariés de Biarritz, Bidart et Anglet, apprécie l'ambiance de travail et l'esprit d'équipe de l'association.

Bienvenue à Simetra à cette grande sportive amatrice de trail et de triathlon, qui prépare déjà un trail à la Martinique au mois d'avril 2018 !

Guadalupe Fernandez Barreiro

Guadalupe Fernandez Barreiro a intégré les équipes Simetra en janvier 2017, en tant qu'infirmière en santé au travail.

Guadalupe travaille à notre agence de Biarritz, auprès des docteurs Mariescu, Puech, Ferrère et Chamberon.

Infirmière depuis 1985 (en hôpital, et notamment en service d'urgences), elle a obtenu sa licence professionnelle des métiers de la santé au travail et dans l'environnement à l'université de Strasbourg. Très sensibilisée par la notion de prévention primaire, elle réalise outre les visites intermédiaires ou d'embauche, des formations/sensibilisations à la demande des médecins et entreprises.

Elle prend part aussi à des études de postes ou à la réalisation des fiches d'entreprise.

Bienvenue au sein de Simetra, à cetteoureuse de nature et de randonnée, très impliquée dans la vie locale et qui suit des cours de basque !



Notre centre de Saint-Jean de Luz inauguré

C'est le 5 octobre dernier que Gilles Piriou, président du Simetra, a inauguré notre centre rénové de Saint-Jean de Luz, en présence des personnels Simetra et de nombreuses entreprises partenaires.

Après un déménagement provisoire dans la zone de Jalday et plusieurs mois de travaux, nos équipes ont ainsi réintégré le local du 6 avenue de Layats.

Nos adhérents y seront dorénavant reçus de façon plus confortable, dans un espace entièrement repensé et modernisé, avec une qualité d'accueil améliorée.

